**OBJECTIFS**

**RISQUES CHIMIQUES**

Informer et responsabiliser les personnels d’encadrement des entreprises extérieures sur le contexte particulier dans lequel leur entreprise va exercer son activité de prestations.

Aborder le cadre réglementaire d’une manière accessible : détailler les obligations du chef de chantier dans le cadre de la co-activité, informer sur les responsabilités civiles et pénales.

Développer le rôle des acteurs externes et internes de la sécurité (CSE-CHSCT, etc.)

Motiver à la nécessité de connaître et de faire appliquer les procédures de prévention spécifiques à chaque site, ou procédures particulières appliquées à certains travaux identifiés par l’E.U. comme étant sensibles

Faire acquérir à des entreprises extérieures de tous corps de métier l’esprit de partenariat (information réciproque des travaux des travaux, qualité) et les bases d’une culture sécurité propre à nos industries.

|  |  |
| --- | --- |
| **PUBLIC ET PRE-REQUIS**  Maîtrise de la langue d’enseignement : Français lu, écrit, parlé  Agent de maîtrise, encadrement, ayant déjà le niveau 1.  Périodicité de maintien des compétences : 4 ans  ou en cas d’évolution importante des produits et/ou des méthodes d’exploitation.  Durée de la formation : 1 jour soit 7 heures Nombre de personne par session :  10 personnes | **METHODES PEDAGOGIQUES**  Echanges avec les stagiaires  Fascicule de formation  Cas pratiques à partir de fiches d'identification et exercices terrain  **LIEU**  Intra ou interentreprises à NOGENT-SUR-SEINE  **HORAIRES**  08h30 – 12h00 13h30 – 17h00  Ou adaptés selon la demande  **DATE**  Selon le planning disponible sur www.alcevi-formation.fr ou à convenir |

PROGRAMME

**MATIN**

**VERSION : 1RPF004.IND01-01/12/2016**

**FORMACODE : 11569**

**TEMPS D’ECHANGE AVEC LES STAGIAIRES**

* Accueil
* Tour de table
* Rappel des objectifs de la formation
* Attentes de chaque stagiaire
* Informer les stagiaires du déroulement de la formation et de l’évaluation

**INTRODUCTION / OBJECTIFS**

* Vocabulaire : danger, exposition, risque, situation dangereuse, prévention, etc.
* Le rôle et la responsabilité de chacun dans la prévention de la sécurité et de la santé au travail :
* les principes généraux de la prévention, le cadre réglementaire
* l’évaluation des risques et le document unique (intérêt pour un salarié de niveau 2)
* plan de prévention, autorisation de travail
* analyse des risques résiduels
* La responsabilité pénale :
* prise de conscience
* délégation de pouvoir
* La coactivité
* entre les entreprises extérieures / entre l’entreprise utilisatrice et les entreprises extérieures
* L’accident de travail :
* statistiques, l’analyse d’accident et sa nécessité (ex : arbre des causes, 5M, etc.)
* accueil renforcé des travailleurs temporaires
* conséquences humaines, matérielles et économiques
* Les acteurs internes et externes de la prévention (CSE-CHSCT, inspection du travail, etc.)
* Rappel des risques liés aux industries chimiques et pétrochimiques

**ROLE ET MISSION DU TITULAIRE D’UN CERTIFICAT DE NIVEAU 2**

* Identifier son ou ses interlocuteurs dans l’entreprise utilisatrice
* Connaître les consignes de sécurité de l’entreprise utilisatrice
* Préparer et organiser le travail (signatures des différents documents de travail : plan de prévention, permis de travail, etc.)
* Informer les exécutants
* Vérifier la mise en œuvre des moyens de prévention des EU et EE
* Etre réactif à tout changement de la situation de travail

**APRES-MIDI**

**RISQUES LIES A LA COACTIVITE**

* Risques liés à la coactivité entre les entreprises extérieures
* Risques liés à la coactivité entre l’entreprise utilisatrice et les entreprises extérieures
* Rappel du rôle et de la mission d’un niveau 2

**ORGANISATION DE LA PREVENTION LORS DES INTERVENTIONS**

Le plan de prévention

Les autorisations de travail

Les consignes et les modes opératoires

Le cas échéant, participer avec l’entreprise utilisatrice à la définition des actions correctrices

**ETUDE DE CAS**

**REACTIVITE / CONDUITE A TENIR EN SITUATION DE TRAVAIL DEGRADEE**

**BILAN**

* Bilan de fin de formation avec les stagiaires individuellement et collectivement.

|  |  |
| --- | --- |
| **MODALITES D’EVALUATION DES ACQUIS**  Evaluation théorique et pratique  Le candidat devra justifier de 70% de bonnes réponses pour avoir un avis favorable. L’avis sera réservé si le résultat est inférieur à 70% et supérieur à 40% de bonnes réponses.  En dessous de 40% l’avis sera défavorable et le stagiaire devra refaire la formation. | **DOCUMENTS DELIVRES SI REUSSITE A L’EVALUATION**  Une attestation d’application sera adressée à l’employeur à l’issue positive des évaluations. |

**Equivalence :** sans objet

**Passerelles :** sans objet

**Offre tarifaire :** disponible sur [www.alcevi-formation.fr](http://www.alcevi-formation.fr) ou sur demande

**Conditions générales de vente :** envoyées avec la convention et disponibles sur [www.alcevi-formation.fr](http://www.alcevi-formation.fr)

**Responsable pédagogique :** Christophe DESMOULIERE

**Profils des intervenants :**

Formateur spécialisé doté d’une expérience professionnelle de 5 à 10 ans.

**Modalités d’Accessibilité :**

Alcevi est un établissement de 5ème catégorie répondant à la politique « Accessibilité Handicap »